



LE COLLÈGE D'ALMA REQUIERT LES SERVICES  
D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

HC-2022-2023-01

**Le Collège**

Établissement d'enseignement supérieur, le Collège d'Alma est un développeur de talents et de compétences qui met au coeur de ses actions la réussite de ses quelque 1400 étudiantes et étudiants. Par des approches éducatives diversifiées, il propulse les passions, donne corps aux ambitions et accompagne vers la réussite. Pour y parvenir, il s'appuie sur un ensemble dynamique d'expertises, qui compte 275 employées et employés engagés, en plus de son centre collégial de transfert de technologie Agrinova et de son centre de recherche CO<sup>lab</sup> innovation sociale et culture numérique, ainsi que sur un réseau de ressources permettant aux personnes et aux organisations d'apprendre, d'expérimenter et d'atteindre leur plein potentiel.

Dans un monde en perpétuelle mouvance, le Collège d'Alma est tourné résolument vers l'avenir et participe activement à la prise en charge des changements sociaux et technologiques. Ses offres de formations agiles et pertinentes sont bonifiées par la recherche et l'innovation constante. Catalyseur de savoir, le Collège d'Alma vise l'excellence pour le développement des personnes, des organisations et de la collectivité, d'ici et d'ailleurs. Ce faisant, il exerce un leadership certain dans sa communauté en soutenant des initiatives locales et régionales.

**La nature de l'emploi**

Sous l'autorité de la Direction générale, la directrice ou le directeur des études et de la vie étudiante assume l'ensemble des responsabilités en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* notamment en appliquant les dispositions de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (CEEC) relativement à la gestion et à l'évaluation des programmes d'études de même qu'à l'évaluation des apprentissages et à la sanction des études. La directrice ou le directeur des études et de la vie étudiante préside également la commission des études et il ou elle est membre du conseil d'administration. L'exercice de cet emploi comprend la gestion, l'évaluation, la révision et le développement de l'offre des programmes d'études, l'alternance travail-études, le développement international et interculturel, le centre autochtone de même que les services aux étudiants.

La personne assume également la direction de l'organisation de l'enseignement, de l'encadrement des ressources didactiques, dont la bibliothèque, du développement des outils pédagogiques et de la Corporation des services aux étudiants. Elle contribue à la mise en œuvre de la nouvelle Planification stratégique 2022-2027. Elle incarne une culture de l'innovation et encourage des pratiques pédagogiques innovantes. Elle exerce des fonctions de représentation externe aux niveaux local, régional et national afin de contribuer au rayonnement du Collège.

**Le profil de la personne recherchée**

La personne recherchée place la réussite éducative de l'étudiante et de l'étudiant au premier plan de ses préoccupations en assurant la qualité de l'enseignement, de la pédagogie et de l'expérience étudiante. Elle exerce un leadership mobilisateur et bienveillant tout en ayant un courage de gestion. Elle encourage la rigueur et l'innovation et sait saisir les opportunités de développement et d'optimisation. Orientée vers les résultats, elle se démarque par son autonomie et sa capacité à travailler avec des équipes multidisciplinaires. Elle met en œuvre ses projets dans un contexte de changement continu et en fonction des ressources disponibles. Au plan pédagogique, elle possède la capacité d'insuffler une vision de développement stratégique pour un cégep en région et d'amener les partenaires à la partager. Elle contribue activement à créer, par une collaboration étroite et respectueuse, un milieu qui favorise la participation et l'engagement de tous les membres de la communauté collégiale. Elle est reconnue pour sa créativité, son côté humain et ses qualités communicationnelles. Elle démontre une grande sensibilité à l'équité, à la diversité et à l'inclusion. Elle possède des habiletés de résolution de problèmes et de conflits dans le respect des individus et des mécanismes institutionnels. Elle a de grandes compétences en analyse et en synthèse ainsi qu'une aptitude à faire émerger et à traduire en actions une vision et des objectifs. Elle maîtrise et favorise l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications.

**Les qualifications**

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié
- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle est un atout, notamment en gestion ou en pédagogie collégiale
- Avoir un minimum de huit années d'expérience dans le milieu de l'éducation, dont cinq années en gestion
- Avoir une très bonne connaissance du milieu collégial, de sa pédagogie, de ses enjeux et de l'approche par programme
- Posséder une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Posséder une connaissance de la langue anglaise est un atout

**Les conditions de travail**

La rémunération et les autres conditions sont régies selon le Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des hors-cadre des collèges d'enseignement général et professionnel [www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/](http://www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/) et la Politique de gestion du personnel hors-cadre (échelle de traitement : classe 10, entre 99 948 \$ et 133 260 \$).

**L'entrée en fonction**

Décembre 2022

**Les mises en candidature**

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'un texte d'un maximum de deux pages précisant leur motivation et leur vision du poste au plus tard **avant midi, le lundi 17 octobre 2022**, à l'attention de M. Pierre Lavigne, consultant, à l'adresse courriel [pierre.lavigne@enap.ca](mailto:pierre.lavigne@enap.ca).

Pour en connaître davantage sur le Collège et sa communauté : [www.collegealma.ca/decouvrir](http://www.collegealma.ca/decouvrir)